

Jean Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens. « Nous voulons donc, ajoute-t-il, que dans ces régions on accorde et on rende à saint Jean-Baptiste tous les privilèges et tous les honneurs qui appartiennent de droit aux patrons des lieux. »

En promulguant ce décret, Monseigneur l'Archevêque de Québec s'applique à en tirer aussitôt les leçons. « Lorsque l'Eglise donne un patron à une société, elle ne lui assure pas seulement un protecteur, elle lui propose aussi un modèle. En un temps où l'ardente recherche de la fortune et des plaisirs exerce sur les hommes une influence si pernicieuse ; où la prulence humaine et l'amour d'une fausse tranquillité empêchent trop souvent les chrétiens de montrer dans la profession de leur foi la force, l'énergie et l'indépendance qui en assurent toute l'efficacité, quel utile modèle que saint Jean Baptiste !

« Ses mortifications et ses austérités nous enseignent le mépris des richesses et des plaisirs, le renoncement qui est le caractère distinctif des disciples de Jésus-Christ. Sa vie tout entière est une condamnation de l'erreur et du vice et son martyre une leçon admirable du fier courage et de la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

« Nous priions donc notre saint Patron et nous lui demanderons la grâce de ne pas nous laisser absorber tout entier par l'appât ou le soin des biens matériels, mais de nous garder libres de tout esclavage, afin que notre conscience ne faiblisse jamais devant le devoir. A la chair et à ses débauches, au luxe et à ses excès, à la cupidité et à ses rapines, aux oppresseurs du droit et de la vertu, à tous les violateurs des lois de Dieu et de l'Eglise, sachons redire fièrement le *non licet* de Jean-Baptiste. »

Tertiaires du Canada, vous devez être au premier rang des chrétiens qui sauront profiter de ces éloquentes leçons et les mettre en pratique. Ce programme de vie chrétienne intégrale doit être le vôtre depuis longtemps ; plus généreusement que jamais vous vous appliquerez à y être fidèles.

